

Questions orales

Pour ce qui est de la deuxième question, quand j'ai comparu devant le comité permanent, j'ai prié les membres du comité de voir eux-mêmes s'il est opportun d'entreprendre une nouvelle enquête, compte tenu de la charge de travail actuelle du comité.

Pour répondre à la troisième question, non, je n'ai pas décidé de prendre d'autres mesures ou d'adopter une nouvelle politique.

M. Crosbie: Madame le Président, je tiens à signaler au ministre que le comité des finances est actuellement sans travail; il a terminé les prévisions budgétaires et n'a rien d'urgent à son ordre du jour. Le Conseil économique du Canada, organisme indépendant financé par le trésor public vient pour sa part de remettre son rapport au premier ministre qui, je l'espère, va enfin s'y intéresser cette fois. Le Conseil fait part de ses réflexions sur le budget après l'avoir étudié et j'aimerais à ce propos citer un passage de la page 7 du communiqué de presse diffusé hier; je cite:

Dans son ensemble, le budget fédéral favorise le chômage.

Le Conseil, après avoir étudié le budget fédéral, estime, dans son rapport annuel, que le taux d'inflation sera de 11.4 p. 100, ce qui représente 1.2 p. 100 de plus que les prévisions du ministre des Finances. Le Conseil, toujours après avoir étudié le budget, a ramené ses prévisions en matière de croissance réelle pour 1981 de plus de 1 p. 100 à 0.5 p. 100. Tel est le verdict du Conseil économique sur le budget. Les chiffres sont ceux qui ont été avancés par le premier ministre; ce sont aussi les prévisions du Conseil lui-même.

Vu les chiffres fournis par cet organisme indépendant qui rend compte au premier ministre, le ministre compte-t-il reconsidérer sa position, créer de nouveaux programmes et prendre de nouvelles mesures budgétaires?

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Madame le Président, il y a quelque chose de confus dans la façon dont le député interprète le communiqué de presse du Conseil économique du Canada, à moins qu'il n'y ait des différences entre les prévisions effectives du Conseil et les chiffres fournis dans le communiqué de presse.

● (1420)

Comme les députés le savent, madame le Président, le Conseil économique a fait certaines prévisions dans son exposé annuel rédigé avant le budget et le programme énergétique national. L'exposé lui-même n'a pas été modifié. Il était prêt avant la présentation de l'exposé budgétaire. On s'est contenté de mettre les prévisions à jour en fonction du budget. Quand j'examine ces prévisions, je constate au sujet du chômage dont parle le député, que pour toute la période 1981-1985 les prévisions du Conseil formulées après le budget donnent des taux de chômage inférieurs à ceux qui sont prévus dans le budget. Si le député examine ces prévisions, il constatera que j'ai raison.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Madame le Président, le ministre peut prendre tous les détours qu'il voudra. Toutefois ce document est intitulé: Évaluation de l'incidence du budget fédéral sur l'économie canadienne. Voici ce que déclare le Conseil économique du Canada dans ce document:

Il semble qu'en général, le budget fédéral aura pour effet d'accroître le taux de chômage.

Depuis que le ministre a déposé son budget, les projections du Conseil sont pires à tous les égards.

Il y a un an, le ministre passait pour être le génie qui avait fait tomber un autre gouvernement. Je voudrais lui poser une question très simple: pourquoi a-t-il fait cela? Les taux d'intérêts sont montés de plus de 2 p. 100 depuis les élections. Le ministre n'a présenté aucune nouvelle politique ni même de nouvelle théorie économique. Tout a empiré. Pourquoi a-t-il provoqué la chute du gouvernement l'an dernier s'il n'avait rien de mieux à offrir? Pourrait-il le dire aux Canadiens?

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Madame le Président, je tiens à assurer au député qu'il n'était pas tellement difficile de faire tomber le dernier gouvernement.

M. Crosbie: C'est plus difficile de gouverner, n'est-ce pas?

M. MacEachen: Je voudrais revenir à ce que le député a dit au sujet des projections du Conseil économique du Canada. D'après les projections que le Conseil a faites après la présentation du budget, le taux de chômage sera de 8.2 p. 100 en 1981. La projection du ministère des Finances est de 8.7 p. 100. Les chiffres baissent pour chaque année successive et les projections...

M. Broadbent: Qu'est-ce que cela prouve?

M. MacEachen: Le chef du parti néo-démocrate me demande ce que cela prouve. Cela prouve premièrement que les projections pour le chômage du Conseil économique du Canada sont inférieures à celles de mon budget. C'est la première chose. Deuxièmement, cela prouve madame le Président, que le député de Saint-Jean-Ouest ne sait pas de quoi il parle.

Mme le Président: Une question supplémentaire pour le député de Saint-Jean-Ouest.

M. Crosbie: Madame le Président, je cite en substance un extrait qui figure à la page 7 du Conseil économique au Canada:

Le scénario de référence pré-budgétaire donnait à penser que le taux de chômage en 1981 serait de 9 p. 100...

Les chiffres post-budgétaires qui s'appuient sur le budget du ministre montrent une augmentation de 8.2 à 8.6 p. 100, ce qui représente une hausse de...

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. J'ai permis au député de poser une question supplémentaire. Je m'attendais quelle fût brève.

M. Crosbie: Le ministre pourrait-il nous expliquer comment il a pu ainsi si mal interpréter les faits?